



PLAN D'ACTION 2021-2026 DU CONSEIL DE BASSIN VERSANT DE LA BELLE RIVIÈRE

Priorisation des actions

Court terme (0-2 ans)	①
Moyen terme (2-5 ans)	②
Long terme (plus de 5 ans)	③

OBJECTIF 1 : FAIRE CONNAÎTRE LE CONSEIL DE BASSIN VERSANT DE LA BELLE RIVIÈRE SON MANDAT ET SES ACTIONS POSÉES

Mise en contexte : En 2020, un sondage mené par le Conseil de bassin de la Belle Rivière (CBVBR) démontrait que 41 % des répondants connaissaient le CBVBR et seulement 14 % les actions posées depuis 2014. Ces résultats nous montrent l'importance de mieux faire connaître le CBVBR et ses actions.

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
①	<p>1.1 Publier des articles de sensibilisation dans les journaux municipaux ou des capsules sur les réseaux sociaux</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de publications. Cible : au moins trois par année. Échéancier : 2021-2026</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité d'Hébertville</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)</p> <p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p>	

	<p>Où : ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, municipalité d’Hébertville et municipalité de Saint-Gédéon.</p>	-Municipalité de Saint-Gédéon	-Les municipalités du bassin versant	
①	<p>1.2 Développer une liste de contacts avec les représentants de chacun des chemins riverains ou associations de riverains</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de coordonnées obtenues. Cible : avoir les coordonnées de tous les représentants des chemins ou les associations de riverains. Échéancier : 2021 Où : ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, municipalité d’Hébertville et municipalité de Saint-Gédéon.</p>	-Représentants de chemin et les associations de riverains	-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Municipalité d’Hébertville -Municipalité de Saint-Gédéon	
①	<p>1.3 Transmission dans une trousse d’information pour les citoyens et les producteurs agricoles et un document expliquant les actions du CBVBR</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de documents explicatifs créés. Cible : créer au moins un document explicatif pour chacun des objectifs. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	-Représentants de chemin et les associations de riverains	-Conseil régional de l’environnement et du développement durable (CREDD) -Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean -Les municipalités du bassin versant	
①	<p>1.4 Publier chaque année le bilan des actions et le transmettre aux associations représentants de chacun des chemins riverains ou associations de riverains</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de bilans des actions publiés. Cible : publier un rapport chaque année.</p>	-Représentants de chemin et les associations de riverains -Les municipalités du bassin versant	-Conseil régional de l’environnement et du développement durable (CREDD) -Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean	

	Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.		-Les municipalités du bassin versant	
--	--	--	--------------------------------------	--

OBJECTIF 2 : DIMINUER LA CONTAMINATION DE L'EAU DE SURFACE

Indicateur de suivi : fréquence de dépassement du critère de qualité de l'eau pour les coliformes fécaux.
Cible : améliorer la fréquence de dépassement du critère de qualité de l'eau pour les coliformes d'une catégorie.
Échéancier : 2021-2026
Où : bassin versant de la Belle Rivière.

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
2	2.1 Assurer la mise aux normes et le bon fonctionnement des installations septiques Indicateur de suivi : sensibiliser les municipalités à adopter des politiques ou programmes permettant la mise aux normes et le bon fonctionnement des installations septiques. Cible : le nombre de politiques ou programmes développés par municipalité. Échéancier : 2021-2026 Où : ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et municipalité d'Hébertville.	-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Municipalité d'Hébertville -Municipalité de Saint-Gédéon ¹	-Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) -Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean	

¹ La Municipalité de Saint-Gédéon a une disposition du règlement 2006-356 qui mentionne : « Que dans le cas que ledit terrain est situé en dehors du périmètre urbain que l'alimentation en eau et l'épuration des eaux usées de la construction principale soient conformes aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement et aux règlements découlant de cette loi. Cette condition s'applique également dans le cas d'un permis de construction ou de rénovation d'un bâtiment dont la valeur physique excède 10 000 \$ et dans tous les cas où un permis vise une ou plusieurs chambres à coucher ».

<p>②</p>	<p>2.2 Maintenir la sensibilisation auprès des producteurs agricoles notamment sur les bonnes pratiques agroenvironnementales (semis direct, le travail réduit du sol, les cultures intercalaires et les cultures de couverture)</p> <p>Indicateur de suivi : pourcentage de producteurs agricoles du bassin versant sensibilisés. Cible : 100 % Échéancier : 2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-UPA -Groupe Multiconseil Agricole -MAPAQ</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p>	<p>-Programme Prime Vert -Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean</p>
<p>②</p>	<p>2.3 Adopter et améliorer les politiques visant la protection de la bande riveraine (distribution d'arbres, aide financière, etc.)</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de programmes établis ou bonifiés. Cible : une dans chacune des municipalités du secteur. Échéancier : 2021-2026 Où : Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Hébertville.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville -Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p>	<p>-Fondation Hydro-Québec pour l'environnement -Fondation de la faune du Québec -Programme Prime Vert -Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean -Rio Tinto</p>
<p>②</p>	<p>2.4 Organiser des corvées de nettoyage et encourager les citoyens à faire le nettoyage des rives de leur secteur</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de corvées organisées. Cible : une par année. Échéancier : 2021-2026 Où : l'ensemble du bassin versant.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Municipalité d'Hébertville -Municipalité de Saint-Gédéon -Associations de riverains</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	

<p>3</p>	<p>2.5 Approfondir les connaissances sur l'impact des oiseaux migrateurs ou effectuer des recherches littéraires sur les impacts des oiseaux migrateurs.</p> <p>Indicateur de suivi : nombre d'études sur le sujet. Cible : nombre d'études trouvées. Échéancier : 2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Les municipalités du bassin versant</p> <p>-Les riverains</p> <p>-Les producteurs agricoles</p>	<p>-Association des sauvaginaires du Québec</p> <p>-Union des producteurs agricoles</p> <p>-Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)</p> <p>-Université du Québec à Chicoutimi</p>	
<p>1</p>	<p>2.6 Sensibiliser les plaisanciers à l'impact de la navigation sur la qualité d'un lac ou d'un cours d'eau</p> <p>Par exemple :</p> <p>-Mettre des panneaux dans les accès publics des plans d'eau, distribuer des dépliants, envoyer une lettre de la municipalité aux propriétaires riverains sur les conséquences de la navigation non responsable sur le plan d'eau, etc.</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de personnes sensibilisées. Cible : les riverains d'au moins quatre lacs. Échéancier : 2021-2026 Où : secteur du Grand Marais, des lacs à la Croix, du lac Vert et de la Belle Rivière.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean</p>

OBJECTIF 3 : DIMINUER L'EUTROPHISATION DES PLANS D'EAU ET LA PRÉSENCE DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT

Indicateur de suivi : fréquence de dépassement du critère de qualité de l'eau pour le phosphore et le niveau trophique des lacs (concentrations estivales moyennes en phosphore, chlorophylle et transparence).

Cible : diminuer la fréquence de dépassement du critère de qualité de l'eau pour le phosphore et améliorer les concentrations estivales moyennes en phosphore, chlorophylle a et la transparence.

Échéancier : 2021-2026

Où :

-ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et municipalité de Saint-Gédéon (ruisseau Puant, ruisseau du 3e Rang, ruisseau Vouzier, ruisseau Dumais, embouchure de la Belle Rivière et les lacs à la Croix).

- municipalité d'Hébertville (ruisseau Xavier-Boivin, rivière des Aulnaies, ruisseau Champigny, ruisseau Lapointe, Belle Rivière, lac Vert, lac Kénogamichiche et Grand Lac-Sec).

-Saint-Gédéon : embouchure de la Belle Rivière.

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
①	<p>3.1 Maintien du réseau de sentinelles des lacs pour la surveillance des plans d'eau durant la période estivale</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de lacs inscrits au réseau de sentinelles des lacs. Cible : minimum cinq lacs. Échéancier : annuellement Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Associations de riverains -Riverains du secteur</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean -Conseil régional de l'environnement et du développement durable -Municipalité d'Hébertville -Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean -Municipalités</p>
②	<p>3.2 Adopter et améliorer les politiques visant la protection de la bande riveraine (distribution d'arbres, aide financière, etc.)</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de programmes établis ou bonifiés. Cible : une dans chacune des municipalités du secteur.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville -Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	<p>Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p>	<p>-Fondation Hydro-Québec pour l'environnement -Fondation de la faune du Québec -Programme Prime Vert</p>

	<p>Échéancier : 2021-2026 Où : Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Hébertville.</p>			<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean -Rio Tinto</p>
①	<p>3.3 Sensibiliser les riverains au respect de la réglementation sur la protection des bandes riveraines ou sur des programmes particuliers</p> <p>Exemples : porte-à-porte dans les secteurs riverains, rencontres avec les riverains, proposition de plan d'aménagement de la bande riveraine, organisation d'achats groupés d'arbres et d'arbustes, organisation d'une soirée d'information et trousse d'information pour les nouveaux riverains.</p> <p>Indicateur de suivi : nombre d'initiatives de sensibilisation à la réglementation. Cible : au moins une initiative par année. Échéancier : 2021-2026 Où : Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Hébertville.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville -Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean -Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean -Programme de financement communautaire -ÉcoAction</p>
③	<p>3.4 Respecter un minimum de trois (3) mètres pour les bandes riveraines en milieu agricole et encourager l'aménagement de bandes riveraines supplémentaires à la réglementation existante</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programme pour aménager des bandes riveraines au-delà du trois (3) mètres réglementaire. -Piqueter la bande riveraine en zone agricole. -Sensibilisation auprès des producteurs agricoles. -Caractériser les bandes riveraines en secteur agricole, projet de piquet selon l'état des bandes riveraines. 	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Municipalité d'Hébertville -Municipalité de Saint-Gédéon -MAPAQ</p>		<p>-Programme Prime Vert -Fondation de la Faune du Québec -Voir autres programmes</p>

	<p>Indicateur de suivi : longueur de bande riveraine augmentée. Cible : à déterminer. Échéancier : 2021-2026 Où : sur l'ensemble du bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-UPA -Groupe multiconseil agricole (GMA)</p>		
①	<p>3.5 Mettre en place un projet-pilote ou un programme pour contrôler la prolifération de l'élodée du Canada au Grand Marais</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de projets-pilotes mis en place. Cible : mise en place d'un projet-pilote ou programme. Échéancier : 2022 Où : Grand Marais.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Associations des riverains du secteur</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean -Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean -Programme de financement communautaire -ÉcoAction</p>
①	<p>3.6 Sensibiliser les plaisanciers à l'impact de la navigation sur la qualité d'un lac ou d'un cours d'eau</p> <p>Par exemple : -Mettre des panneaux dans les accès publics des plans d'eau, distribuer des dépliants, envoyer une lettre de la municipalité aux propriétaires riverains sur les conséquences de la navigation non responsable sur le plan d'eau, etc.</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de personnes sensibilisées. Cible : les riverains d'au moins quatre lacs. Échéancier : 2021-2026 Où : secteur du Grand Marais, des lacs à la Croix, du lac Vert et de la Belle Rivière.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix -Municipalité d'Hébertville -Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean -Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean</p>

1	<p>3.7 Transmission dans une trousse d'information pour les citoyens et les producteurs agricoles d'un document expliquant les actions du CBVBR</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de documents explicatifs remis. Cible : environ 30 par année. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Représentants de chemin et les associations de riverains</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)</p> <p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Les municipalités du bassin versant</p>	
----------	---	--	--	--

OBJECTIF 4 : DIMINUER LA PRÉSENCE DE MATIÈRES EN SUSPENSION DANS LES COURS D'EAU

Indicateur de suivi : concentration médiane des matières en suspension.

Cible : la concentration médiane des matières en suspension s'améliore d'une catégorie.

Échéancier : 2021-2026

Où : Municipalité de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (ruisseau Puant, ruisseau du 3^e rang, ruisseau Vouzier, ruisseau Dumais et à l'embouchure de la Belle Rivière)

Municipalité d'Hébertville (ruisseau Rouge, ruisseau Xavier-Boivin, rivière des Aulnaies et ruisseau Lapointe.

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
	Les actions 3.2, 3.3, 3.4 et 3.6 participent à l'atteinte de cet objectif			
3	4.1 Sensibiliser les producteurs agricoles pour l'adoption des pratiques agricoles au champ telles que le semis direct, le travail réduit du sol, les cultures intercalaires et les cultures de couverture²	<p>-MAPAQ</p> <p>-UPA</p>		<p>-Programme Prime Vert</p> <p>-Autres programmes?</p>

² Semis direct : introduction directe de la graine dans le sol, sans passer par le travail du sol.

Travail réduit du sol : travail du sol moins intensif que le travail conventionnel et qui résulte en une incorporation incomplète des résidus de la culture.

Cultures intercalaires et les cultures de couverture : pratiques qui augmentent la diversité du système cultural et améliorent l'utilisation de ressources comme la lumière, la chaleur et l'eau. Ces pratiques peuvent également contribuer à éliminer les mauvaises herbes et multiplier les chances de pouvoir réduire l'application d'herbicides dans le système cultural.

	<p>Indicateur de suivi : nombre de fermes ayant de la machinerie spécialisée pour ces pratiques. Cible : à déterminer. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	-Groupe multiconseil agricole (GMA)		
①	<p>4.2 Encourager les différents intervenants à faire l'entretien ou l'amélioration des bassins de sédimentations et des seuils afin de s'assurer de leur fonctionnement optimal</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de suivi et d'entretien de bassins de sédimentation et des seuils réalisés sur le territoire. Cible : Suivi annuel dans les deux municipalités. Échéancier : tous les ans. Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p>	

OBJECTIF 5 : DIMINUER LES PHÉNOMÈNES D'ÉROSION ET D'ACCUMULATION DE SÉDIMENTS

<p>Indicateur de suivi : résolution des problèmes. Cible : régler le maximum de problèmes. Échéancier : 2021-2026 Où : Bassin versant de la Belle Rivière.</p>				
Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
①	<p>5.1 Faire un constat des problématiques d'érosion dans le bassin versant, notamment la décharge du Mont Lac Vert</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de portrait des problématiques réalisées. Cible : réaliser un portrait des problématiques observées. Échéancier : 2020-2021 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Associations des riverains</p> <p>-Union des producteurs agricoles</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p> <p>-Organisme de bassin versant de la Belle Rivière</p>

3	<p>5.2 S'il y a des problématiques d'érosion, travailler avec les municipalités et les propriétaires concernés</p> <p>Indicateur de suivi : problématiques réglées. Cible : à déterminer. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-MRC Lac-Saint-Jean-Est</p> <p>-Certains propriétaires de terrain</p>	<p>-Association des riverains</p> <p>-Union des producteurs agricole</p> <p>-MELCC et MAPAQ</p>	-Fonds municipal vert
1	<p>5.3 Mettre disponible les outils pour déterminer les secteurs potentiellement soumis à des phénomènes d'érosion</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de documents disponibles sur le site internet des partenaires. Cible : tous les documents sont disponibles sur le site internet de tous partenaires. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>		

OBJECTIF 6 : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX HUMIDES

Indicateur de suivi : superficie de milieux humides qui ont été restaurés.

Cible : inconnu.

Échéancier : 2021-2026

Où : préciser suite aux résultats de caractérisation.

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
②	<p>6.1 Collaborer au projet de la « Route des milieux humides » de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et dans l'élaboration d'un plan de préservation et/ou de mise en valeur pour des milieux humides ciblés</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de plan de préservation et/ou de mise en valeur pour des milieux humides ciblés. Cible : préparation d'un plan de préservation des milieux humides. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	
②	<p>6.2 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population au rôle et à la conservation des milieux humides via les outils créés dans le cadre de la « Route des milieux humiques »</p> <p>Indicateur de suivi : nombre d'articles diffusés dans différents médias, nombre d'ateliers réalisés dans les écoles (voir selon le descriptif de l'action qui sera proposée). Cible : la cible sera à déterminer en fonction des moyens qui seront utilisés. Échéancier : 2021-2026 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean

1	<p>6.3 Travailler avec les municipalités pour la conservation des milieux humides</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de municipalités sensibilisées Cible : les trois municipalités du secteur Échéancier : 2021 Où : bassin versant de la Belle Rivière.</p>	<p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	
----------	--	---	--	--

OBJECTIF 7 : CONCILIER LES DIFFÉRENTS USAGES ET AUTRES ACTIONS

Priorité	Actions	Mobilisation	Partenaires potentiels	Possibilités de financement
1	<p>7.1 Sensibiliser les plaisanciers à l'impact de la navigation sur la qualité d'un lac ou d'un cours d'eau</p> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre des panneaux dans les accès publics des plans d'eau, distribuer des dépliants, envoyer une lettre de la municipalité aux propriétaires riverains sur les conséquences de la navigation non responsable sur le plan d'eau, etc. <p>Indicateur de suivi : nombre de personnes sensibilisées. Cible : les riverains d'au moins quatre lacs. Échéancier : 2021-2026 Où : secteur du Grand Marais, des lacs à la Croix, du lac Vert et de la Belle Rivière.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean</p> <p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	<p>-Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean</p>

<p>2</p>	<p>7.2 Organiser des corvées de nettoyage</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de corvées organisées. Cible : une par année. Échéancier : 2021-2026 Où : l'ensemble du bassin versant.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	
<p>2</p>	<p>7.3 Sensibilisation au niveau des villages de pêche blanche</p> <p>Indicateur de suivi : nombre de villages de pêche blanche visité. Cible : deux par année. Échéancier : 2021-2026 Où : l'ensemble du bassin versant.</p>	<p>-Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix</p> <p>-Municipalité d'Hébertville</p> <p>-Municipalité de Saint-Gédéon</p>	<p>-Conseil régional de l'environnement et du développement durable</p>	



RioTinto



Québec

